



A M I S M O N T A G N A R D S G E N È V E  
Commission Ski & Snowboard organise

## Slalom géant populaire en 2 manches

**dimanche 13 mars 2022 au Bettex (au-dessus de St-Gervais, France)**

comptant pour le 44<sup>ème</sup> Championnat Populaire de ski alpin et snowboard, organisé par Ski-Romand

- Inscriptions : On-line sur <https://amis.ch/evenement/concours-interne-3/>  
Ouvert à tous ! Les licencié-e-s courent dans des catégories séparées.
- Délais : lundi 7.03.2022 à 22h00, ou sur place (majoration CHF 10.- par famille)
- Finance d'inscription : € 15.- ou CHF 15.— par athlète (CHF 10.- pour les catégories 1a et 1b)  
à payer comptant lors de la remise des dossards  
La finance d'inscription est offerte aux participants des cours de ski des Amis.
- Dossards : à retirer au départ de la télécabine au Bettex de 8h20 à 9h00
- Abonnements : € 25.- (à confirmer) par concurrent et accompagnant, à payer sur place lors de la remise des dossards (venez avec de la monnaie).
- Parking : aux installations au Bettex.
- Lissage : L'aide de bons skieurs est bienvenue... Merci d'avance !
- Catégories + ordre de départ : voir règlement et formulaire d'inscription, femmes puis hommes
- Horaires : Ouverture des installations : 8h30  
Reconnaissance manche 1 : 9h15 à 9h45  
(dossard visible, interdiction de passer dans les portes sous peine de disqualification)  
Départ 1ère manche : 10h00  
Reconnaissance manche 2 : 11h30 à 12h00 (selon infos aire d'arrivée)  
Départ 2ème course : 12h15
- Buvette et restauration : dans l'aire d'arrivée...
- Résultats : Au départ du télécabine (école de ski), env. 45 min après la fin de la 2ème manche,  
ainsi que sur [www.amis.ch](http://www.amis.ch)  
Prix pour les 10 premier-ière-s de chaque catégorie.
- Règlement : [Ski Romand - Règlements \(ski-romand.ch\)](http://ski-romand.ch)
- Chronométrateur : ESF
- Responsable piste : ESF

### Informations supplémentaires

Informations de dernières minutes : <https://amis.ch/evenement/concours-interne-3/>

L'organisation décline toute responsabilité vis-à-vis des concurrents et tierce personne en cas d'accident. Les participants sont tenus de s'assurer personnellement.

Site internet des Amis Montagnards : [www.amis.ch](http://www.amis.ch)

Michel PHILIPP : [vicepresident@amis.ch](mailto:vicepresident@amis.ch) ou 079 281 46 62

